réf. **POUDRE DE SOL CAFARDS** Pot 1L = article n°401PCB 1L
poudre bleu clair

INFORMATION TECHNIQUE

2008

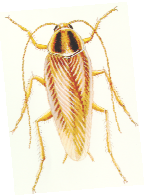

Poudre de sol pour BLATTES, CAFARDS, CANCRELATS

Les insectes sont contaminés en marchant sur le produit
Produit indispensable pour une éradication long terme.
S'utilise conjointement aux appâts empoisonnés pour destruction des blattes, cafards et cancrelats.
Mélange composé de colorant alimentaire et de cristaux à base d'acide borique
Les insectes sont contaminés en marchant sur la poudre de piste placée au sol.

AVANTAGES
Les insectes sont contaminés en marchant sur le produit, ce qui renforce et conforte l'action d'élimination. La poudre ainsi placée forme une "barrière préventive" permettant d'éviter toute nouvelle contamination

DOMAINE D'UTILISATION
collectivités, brasseries, hôtels, restaurants, immeubles, habitations, cuisines, caves, locaux poubelles, etc.

MODE D'EMPLOI
- appliquer au sol sur surfaces propres, dégraissées et dépoussiérées à l'aide d'une cuillère à soupe.
- soupoudrer en déposant délicatement le plus bas possible sur surfaces sèches au sol le long des murs derrière les appareils électroménagers, meubles, armoires, plinthes, interstices, etc.
- former une ligne de 10cm de large ou plus par 1 ou 2 mm d'épaisseur sur la plus grande longueur possible le long des murs .
- veiller à ce que la poudre soit inaccessible aux enfants et aux animaux domestiques.

Une fois placée, veiller à ne pas exposer la poudre à l'eau de nettoyage ou de ruissellement (ne pas mouiller la poudre afin qu'elle conserve toute son efficacité - risque de délavage de couleur bleue).
Bien refermer après utilisation et conserver au sec

CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Poudre bleu clair avec particules dorées distinctes
Poids spécifique	1
Stockage	à l'abri du gel.
Température d'application	10 à 30 °C.

Non inflammable
Usage domestique ou professionnel, intérieur
Produit élaboré dans le respect des prescriptions professionnelles

RECOMMANDATIONS
Ce produit n'est pas repris dans la liste des marchandises dangereuses (annexe 1 à la Directive 67/548/CE, adaptation dernière).
Il ne contient aucun produit de décomposition dangereux
- ne pas lancer le produit en l'air, ne pas projeter de bas en haut
- tenir hors de portée des enfants
- porter des gants en vinyl ou latex pendant l'utilisation
- ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- porter des vêtements de travail appropriés
- consulter la fiche de sécurité